



# REDLINE WHEEL CLEANER

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 18/11/2016

Date de révision:

Version: 1.1

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélanges  
Nom du produit : REDLINE WHEEL CLEANER

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public  
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs  
Utilisation de la substance/mélange : Automobile produits de soins

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Turtle Wax Europe Limited  
4th Floor Alaska House, Atlantic Park,  
Liverpool, L30 4AB - United Kingdom  
T +44 151 530 4740  
[MSDS@turtlewaxeurope.com](mailto:MSDS@turtlewaxeurope.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 151 530 4740  
Les heures de bureau seulement 08:30 - 17:00

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (Oral) H302  
Skin Sens. 1 H317

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention  
Composants dangereux : Mercaptoacétate de sodium  
Mentions de danger (CLP) : H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette  
P102 - Tenir hors de portée des enfants  
P261 - Éviter de respirer les aérosols  
P280 - Porter des gants de protection  
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin en cas de malaise  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau  
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

#### 2.3. Autres dangers

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une allergie cutanée.

# REDLINE WHEEL CLEANER

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

humaine et pour l'environnement

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun(es) dans des conditions normales.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Mercaptoacétate de sodium	(n° CAS) 367-51-1 (Numéro CE) 206-696-4 (N° REACH) 01-2119968564-24	1 - 10	Acute Tox. 4 (Dermal), H312 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Skin Sens. 1, H317 Met. Corr. 1, H290
Sodium 2-ethylhexylsulphate	(n° CAS) 126-92-1 (Numéro CE) 204-812-8	1 - 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Sodiumgluconate	(n° CAS) 527-07-1 (Numéro CE) 208-407-7	1 - 10	Non classé
Trisodiumcitrates	(n° CAS) 68-04-2 (Numéro CE) 200-675-3 (N° REACH) 01-2119457027-40	1 - 10	Non classé
La gomme de xanthane	(n° CAS) 11138-66-2 (Numéro CE) 234-394-2	0.1 - 1	Non classé
citronellyle nitrile	(n° CAS) 51566-62-2 (Numéro CE) 257-288-8 (N° REACH) 01-2119956151-43	< 0.1	Aquatic Chronic 3, H412
(R)-p-mentha-1,8-diène	(n° CAS) 5989-27-5 (Numéro CE) 227-813-5 (Numéro index) 601-029-00-7 (N° REACH) 01-2119529223-47	< 0.1	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
TERPINEOL ACETATE	(n° CAS) 8007-35-0 (Numéro CE) 232-357-5; 904-693-9	< 0.1	Aquatic Chronic 2, H411
hydroxyde de sodium	(n° CAS) 1310-73-2 (Numéro CE) 215-185-5 (Numéro index) 011-002-00-6 (N° REACH) 01-2119457892-27	< 0.1	Skin Corr. 1A, H314 Met. Corr. 1, H290
acétate de linalyle	(n° CAS) 115-95-7 (Numéro CE) 204-116-4 (N° REACH) 01-2119454789-19	< 0.1	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315
Linalool	(n° CAS) 78-70-6 (Numéro CE) 201-134-4 (N° REACH) 01-2119474016-42	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
(L) GERANIOL	(n° CAS) 106-24-1 (Numéro CE) 203-377-1 (N° REACH) 01-2119552430-49	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317
BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL	(n° CAS) 80-54-6 (Numéro CE) 201-289-8 (N° REACH) 01-2119485965-18	< 0.1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Aquatic Chronic 2, H411 Repr. 2, H361 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317
2,6-diméthyl-7-octène-2-ol	(n° CAS) 18479-58-8 (Numéro CE) 242-362-4 (N° REACH) 01-2119457274-37	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315
bronopol (INN), 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	(n° CAS) 52-51-7 (Numéro CE) 200-143-0 (Numéro index) 603-085-00-8	< 0.1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Dermal), H312 STOT SE 3, H335 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10)
décanale	(n° CAS) 112-31-2 (Numéro CE) 203-957-4	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 3, H412
Benzophenone	(n° CAS) 119-61-9 (Numéro CE) 204-337-6	< 0.1	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
brassyate d'éthylène	(n° CAS) 105-95-3 (Numéro CE) 203-347-8 (N° REACH) 01-2119976314-33	< 0.1	Aquatic Chronic 2, H411
undécanal	(n° CAS) 112-44-7 (Numéro CE) 203-972-6 (N° REACH) 01-2119529242-47	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 2, H411

# REDLINE WHEEL CLEANER

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Geranyl acétate	(n° CAS) 105-87-3 (Numéro CE) 203-341-5 (N° REACH) 01-2119973480-35	< 0.1	Aquatic Chronic 3, H412 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	(n° CAS) 26530-20-1 (Numéro CE) 247-761-7 (Numéro index) 613-112-00-5	< 0.1	Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
caproate d'allyle	(n° CAS) 123-68-2 (Numéro CE) 204-642-4	< 0.1	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 2, H411
CITRONELLOL	(n° CAS) 106-22-9 (Numéro CE) 203-375-0 (N° REACH) 01-2119453995-23	< 0.1	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411

### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
hydroxyde de sodium	(n° CAS) 1310-73-2 (Numéro CE) 215-185-5 (Numéro index) 011-002-00-6 (N° REACH) 01-2119457892-27	( 0.5 =<C < 2) Eye Irrit. 2, H319 ( 0.5 =<C < 2) Skin Irrit. 2, H315 ( 2 =<C < 5) Skin Corr. 1B, H314 ( C >= 5) Skin Corr. 1A, H314
2-Octyl-2H-isothiazol-3-one	(n° CAS) 26530-20-1 (Numéro CE) 247-761-7 (Numéro index) 613-112-00-5	( C >= 0.05) Skin Sens. 1, H317

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Donner au victime 2-3 verre de l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation	: Peut provoquer des maux de tête et des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/lésions après ingestion	: L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Le produit n'est pas inflammable.
Danger d'explosion	: Le produit n'est pas explosif.
Reactivité en cas d'incendie	: Non connu(e).
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Non applicable.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

# REDLINE WHEEL CLEANER

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Risque de glissade sur la matière renversée. Clear spills immediately. Assurer une ventilation appropriée.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage. Risque de glissade sur la matière renversée. chaussures de sécurité antidérapantes dans tous les locaux où des fuites ou dispersions accidentelles de produit peuvent se produire. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Stopper la fuite. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les aérosols.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Éviter de respirer les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Procédures d'urgence : Aérer la zone. Stopper la fuite.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

Autres informations : Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour l'élimination des matières ou résidus solides, se reporter à la section 13 : "Considérations relatives à l'élimination".

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les aérosols. Porter un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation d'air appropriée.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Protéger contre le gel.

Produits incompatibles : Agent oxydant.

Lieu de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri du gel.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Automobile produits de soins.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation appropriée.

Équipement de protection individuelle : Gants.

# REDLINE WHEEL CLEANER

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Vêtements de protection - sélection du matériau	: Wear suitable working clothes
Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié



Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore.
Odeur	: parfumée.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 6.5
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: < 1
Point de fusion	: < 0 °C Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 100
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: > 195
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 1.1
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Soluble in water.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 670 cP
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	: Liquides comburants Non applicable.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Le produit est non-réactif dans des conditions normales d'utilisation, le stockage et le transport.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucun dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

#### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

# REDLINE WHEEL CLEANER

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion.

ATE CLP (voie orale)	1128.668 mg/kg de poids corporel
----------------------	----------------------------------

#### Mercaptoacétate de sodium (367-51-1)

DL50 orale rat	200 mg/kg
DL50 orale	504 mg/kg de poids corporel
DL 50 cutanée rat	2000 mg/kg
DL50 voie cutanée	> 1000 mg/kg de poids corporel

#### La gomme de xanthane (11138-66-2)

DL50 orale	> 5000 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	21000 mg/l/4h

#### Trisodiumcitraate (68-04-2)

DL50 orale	> 8000 mg/kg de poids corporel
------------	--------------------------------

#### 2,6-diméthyl-7-octène-2-ol (18479-58-8)

DL50 orale	3600 mg/kg de poids corporel
------------	------------------------------

#### caproate d'allyle (123-68-2)

DL50 orale	300 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	300 mg/kg de poids corporel

#### Benzophenone (119-61-9)

DL50 orale	2895 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	3535 mg/kg de poids corporel

#### BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL (80-54-6)

DL50 orale	1390 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 5000 mg/kg de poids corporel

#### CITRONELLOL (106-22-9)

DL50 orale	3450 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	2650 mg/kg de poids corporel

#### citronellyle nitrile (51566-62-2)

DL50 orale	4490 mg/kg de poids corporel
------------	------------------------------

#### décanale (112-31-2)

DL50 orale	3750 mg/kg de poids corporel
------------	------------------------------

#### (L) GERANIOL (106-24-1)

DL50 orale	3600 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 5000 mg/kg de poids corporel

#### (R)-p-mentha-1,8-diène (5989-27-5)

DL50 orale	4400 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel

#### Linalool (78-70-6)

DL50 orale	2790 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	5610 mg/kg de poids corporel

#### bronopol (INN), 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)

DL50 orale rat	307 mg/kg
DL50 orale	180 mg/kg de poids corporel
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
DL50 voie cutanée	1600 mg/kg de poids corporel
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 0.588 mg/l/4h
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 5000 mg/l/4h

#### 2-Octyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1)

DL50 orale	550 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	690 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
pH: 6.5

# REDLINE WHEEL CLEANER

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 6.5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Ecologie - eau	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

<b>Mercaptoacétate de sodium (367-51-1)</b>	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	38 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 2	IC50 algea (72 h) mg/l
<b>La gomme de xanthane (11138-66-2)</b>	
CL50 poisson 1	490 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	980 mg/l EC50 waterflea (48 h)
<b>Sodiumgluconate (527-07-1)</b>	
CE50 autres organismes aquatiques 2	> 1000 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
<b>Trisodiumcitrate (68-04-2)</b>	
CL50 poisson 1	> 18000 mg/l
<b>hydroxyde de sodium (1310-73-2)</b>	
CL50 poisson 1	> 35 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 33 mg/l EC50 waterflea (48 h)
<b>BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL (80-54-6)</b>	
CL50 poisson 1	2.2 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	10.7 mg/l EC50 waterflea (48 h)
<b>CITRONELLOL (106-22-9)</b>	
CL50 poisson 1	10 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	17.48 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	2.38 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
<b>(L) GERANIOL (106-24-1)</b>	
CL50 poisson 1	22 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	10.8 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	13.1 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
<b>(R)-p-mentha-1,8-diène (5989-27-5)</b>	
CL50 poisson 1	0.72 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	0.36 mg/l EC50 waterflea (48 h)
<b>Linalool (78-70-6)</b>	
CL50 poisson 1	27.8 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	20 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	88.3 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
<b>bronopol (INN), 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)</b>	
CL50 poisson 1	26.4 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	1.4 mg/l EC50 waterflea (48 h)
CE50 autres organismes aquatiques 2	0.4 mg/l IC50 algea (72 h) mg/l
<b>2-Octyl-2H-isothiazol-3-one (26530-20-1)</b>	
CL50 poisson 1	0.14 mg/l
CE50 autres organismes aquatiques 1	0.18 mg/l EC50 waterflea (48 h)



# REDLINE WHEEL CLEANER

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### REDLINE WHEEL CLEANER

Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible.
------------------------------	---------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### REDLINE WHEEL CLEANER

Potentiel de bioaccumulation	Contient (un/des) composant(s) bioaccumulable(s).
------------------------------	---

#### Mercaptoacétate de sodium (367-51-1)

Log Pow	-3.78
---------	-------

#### Sodium 2-ethylhexylsulphate (126-92-1)

Log Pow	-0.35
---------	-------

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### REDLINE WHEEL CLEANER

Ecologie - sol	Adsorption dans le sol.
----------------	-------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun connu.  
Indications complémentaires : Aucun autre effet connu

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.  
Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu / récipient conformément aux instructions de tri de collecteur agréé.  
Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer le contenu/récipient dans une installation de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable  
Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable



# REDLINE WHEEL CLEANER

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

#### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

#### - Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN) : Non

Non soumis à l'ADN : Non

#### - Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Fragrances allergisantes > 0,01%:

BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL  
GERANIOL  
LIMONENE  
LINALOOL

Règlement sur les détergents : Fiche d'information sur les composants:

Composant	n° CAS	%
AQUA	7732-18-5	>=10%
SODIUM THIOGLYCOLATE	367-51-1	1 - 10%
SODIUM ETHYLHEXYL SULFATE	126-92-1	1 - 10%
SODIUM GLUCONATE	527-07-1	1 - 10%
SODIUM CITRATE	68-04-2	1 - 10%
Parfum		0.1 - 1%
XANTHAN GUM	11138-66-2	0.1 - 1%
LIMONENE	5989-27-5	<0.1%
SODIUM HYDROXIDE	1310-73-2	<0.1%
LINALOOL	78-70-6	<0.1%
GERANIOL	106-24-1	<0.1%
BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL	80-54-6	<0.1%
2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL	52-51-7	<0.1%
OCTYLISOTHIAZOLINONE	26530-20-1	<0.1%

Règlement sur les détergents : Étiquetage du contenu:

Composant	%
agents de surface anioniques	<5%
2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL	

# REDLINE WHEEL CLEANER

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

OCTYLISOTHIAZOLINONE	
parfums	
BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL	
GERANIOL	
LIMONENE	
LINALOOL	

### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SDS EU TURTLEWAX

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit